

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR
SERVICE D'URBANISME / PLANNING DEPARTMENT
CHALEUR REGIONAL SERVICE COMMISSION**

Réunion 2015-18

**Comité consultatif régional en
matière d'urbanisme (CCRU)
Réunion régulière
Procès-verbal**

**20 janvier 2015
Salle de conférence de la Commission
Complexe Madisco, Petit-Rocher**

1. Ouverture de la réunion

La réunion fut appelée à l'ordre par le président,
Patrick Mallet, à 18 h 30.

2. Appel nominal

Présents :

Patrick Mallet, Petit-Rocher
Elizabeth Lanteigne, Belledune
Lévis Roy, DSL
Jeannot Gionet, DSL
Marc Bouffard, directeur de la planification
Yvon Frenette, agent d'aménagement
Carolle Roy, secrétaire d'assemblée

Membre absent :

Rachelle Boudreau, Village de Pointe-Verte
Alain Gauvin, Beresford
Elmer Roach, Nigadoo

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Elizabeth Lanteigne

Appuyé par : Lévis Roy

QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification
suivante :

- Ajouter le point 7.2 Mise à jour politique
accès privés.

MOTION ADOPTÉE

Meeting 2015-18

**Regional Planning Advisory
Committee (RPAC)
Regular meeting
Minutes**

**January 20, 2015
Board Room of the Commission
Madisco Complex, Petit-Rocher**

1. Opening of the meeting

The meeting is called to order by the
Chairperson, Patrick Mallet, at 6:30 p.m.

2. Roll call

Present :

Patrick Mallet, Petit-Rocher
Elizabeth Lanteigne, Belledune
Lévis Roy, LSD
Jeannot Gionet, LSD
Marc Bouffard, Planning Director
Yvon Frenette, Development Officer
Carolle Roy, Secretary

Member absent:

Rachelle Boudreau, Village de Pointe-Verte
Alain Gauvin, Beresford
Elmer Roach, Nigadoo

3. Adoption of the agenda

Moved by : Elizabeth Lanteigne

Seconded by : Lévis Roy

THAT the agenda be approved with the following
amendment:

- Add item 7.2 Update on Private Access
Policy

MOTION CARRIED

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucune

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal

Proposé par : Lévis Roy

Appuyé par : Jeannot Gionet

QUE le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2014 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.2 Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Présentations publiques et décisions du comité

6.1 Maurice Doiron, 4201 route 134, Allardville, NID 20300638, filière 1004619

L'agent d'aménagement présente le rapport de l'administration *CCRU-18-6.1*. Le propriétaire désire lotir sa propriété en deux lots distincts. Le lot 2014-1 aura une largeur de 40 mètres, une profondeur de 500 mètres et une superficie de 2.02 hectares. La partie restante aura une largeur de 20 mètres le long de la route 134 sur une distance d'environ 137 mètres. Cette portion de terrain servira d'allée d'accès privé pour la partie restante qui aura une largeur d'environ 60 mètres et une superficie de 22.6 hectares.

Attendu que :

- la largeur de 20 mètres sera réservée pour un accès à la partie restante,
- il ni aura aucun bâtiment qui pourra être construit sur la portion de terrain réservée pour un accès.

4. Declaration of conflicts of interest

None

5. Minutes

5.1 Adoption of the minutes

Moved by : Lévis Roy

Seconded by : Jeannot Gionet

THAT the minutes from the November 18, 2014 meeting be adopted as presented.

MOTION CARRIED

5.2 Business arising from the minutes

None

6. Public presentation and committee decision

6.1 Maurice Doiron, 4201 Route 134, Allardville, PID 20300638, file 1004619

The Development Officer presents the administration report *CCRU-18-6.1*. The owner would like to subdivide his property into two separate lots. Lot 2014-1 would have a width of 40 metres, a depth of 500 metres and an area of 2.02 hectares. The remnant would have a width of 20 metres along route 134 for a distance of approximately 137 metres. This portion of land would serve as a private access lane for the remnant which will have a width of 60 metres and an area of 22.6 hectares.

Whereas:

- the 20 metre width will be reserved as an access for the remnant,
- no building may be erected on the portion of land which is reserved as an access.

Proposé par : Jeannot Gionet
Appuyé par : Lévis Roy

QUE la demande de dérogation soit acceptée telle que présentée avec les conditions suivantes :

- Aucun bâtiment ne pourra être construit sur la portion de terrain de 20 mètres qui est réservée comme un accès à la partie restante.

MOTION ADOPTÉE

6.2 Rezoning Gary Gallant, Ferme d'agrément et poules urbaines, Pointe-Verte, NID 20253670, filière 59-2-2014

Le directeur de planification présente le rapport de l'administration *CCRU-18-6.2*. Le conseil municipal du village de Pointe-Verte a l'intention d'adopter des modifications à son Plan Rural, étant l'Arrêté No 59-01-2011 intitulé « Arrêté adoptant le Plan Rural du Village de Pointe-Verte » en vue de permettre l'affectation et l'usage de terrains comme suit :

Changer le zonage de Zones R2-1 à Zones R2-2 afin de permettre une ferme d'agrément (hobby farm) sur la propriété appartenant à Gary Gallant, située au 498, rue Principale à Pointe-Verte et portant le NID 20253670. Le plan rural est également amendé afin de définir ce qu'est une ferme d'agrément, d'édicter des normes d'aménagement relatives aux fermes d'agrément et de définir un nouveau type de zone résidentielle de type R2-2 dans laquelle les fermes d'agrément sont permises. Le plan rural est également amendé afin de définir des normes d'aménagement pour permettre les poulaillers urbains et les ruchers d'abeilles à l'intérieur de la municipalité. Le comité est d'avis que le nombre de ruches permises est trop élevé et devrait être rajusté à la baisse.

Proposé par : Lévis Roy
Appuyé par : Elizabeth Lanteigne

Moved by : Jeannot Gionet
Seconded by : Lévis Roy

That the variance request be accepted as presented with the following conditions:

- That no building may be erected on the 20 metre wide portion of land which is reserved as an access for the remnant.

MOTION CARRIED

6.2 Rezoning Gary Gallant, hobby farm and urban chicken, Pointe-Verte, PID 20253670, file 59-2-2014

The Planning Director presents the administration report *CCRU-18-6.2*. The municipal council of the Village de Pointe-Verte intends to adopt amendments to its Rural Plan, No 59-01-2011 entitled "Arrêté adoptant le Plan Rural du Village de Pointe-Verte" to allow the allocation and use of land as follows:

Change the zoning from Zones R2-1 to Zones R2-2 to allow a hobby farm on the property owned by Gary Gallant, located at 498 Principale Street in Pointe-Verte, and bearing PID 20253670. The rural plan is also amended to define what a hobby farm is, to enact development standards for the hobby farms and to define a new type of residential area of type R2-2 in which the hobby farms are permitted. The rural plan is also amended to establish development standards to allow urban chicken coops and bee hives within the municipality. The Committee is of the opinion that the number of permitted hives is too high and should be adjusted downward.

Moved by : Lévis Roy
Seconded by : Elizabeth Lanteigne

QUE le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme fait parvenir un avis favorable au village de Pointe-Verte avec la recommandation de réduire le nombre de ruches autorisées.

MOTION ADOPTÉE

7. Affaires nouvelles

7.1 Élection président et vice-président

Les élections auront lieu lors de la réunion de mars. Le directeur sera président d'élection et communiquera avec les membres pour voir l'intérêt pour les postes.

7.2 Mise à jour politique accès privés

Le personnel du service d'urbanisme devrait avoir complété les politiques pour accès privés dans les prochains jours. Lors de la prochaine réunion du CCRU, le directeur pourra en faire la présentation. Le document sera envoyé par courriel aussitôt terminé. Par la suite, le conseil d'administration de la CSR Chaleur devra passer une résolution pour accepter les politiques.

8. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 09.

Marc Bouffard,
Directeur de la planification / Planning Directeur

THAT the Regional Planning Advisory Committee sends a favorable recommendation to the Village of Pointe-Verte with the recommendations to reduce the number of bee hives.

MOTION CARRIED

7. New business

7.1 Election of Chairperson and Vice-Chairperson

Elections will take place at the March meeting. The Director will be election chair and will contact members to verify interests for the positions.

7.2 Update

The planning staff should be able to complete the policies on Private Access in the next few days. The Planning Director will give a presentation to the RPAC at its next meeting. The document will be sent via email as soon as it's completed. The Chaleur RSC Board of Directors will pass a motion to accept the policies.

8. Meeting adjourned

The meeting is adjourned at 7:09 p.m.

Carolle Roy,
Secrétaire d'assemblée / Secretary